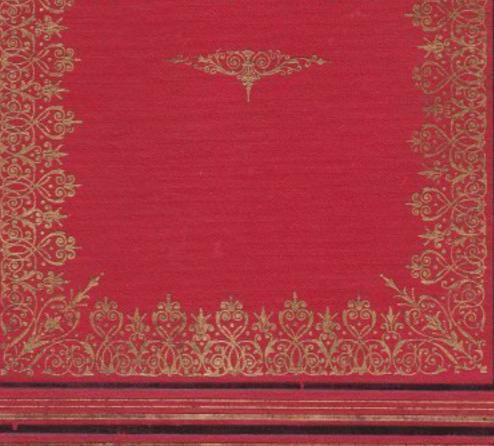
CAUSERIES

DU

TIM A NICTIE

DIMANCHE



NEUVIÈME SÉRIE

LA FRANC-MACONNERIE, ÉGLISE DU DIABLE



LE PROTECTEUR DES FRANCS-MAÇONS

Les F...M.. affectent de rire quand on leur parle du diable. En réalité, très peu sont au courant du culte qui lui est rendu dans les arrière-Loges. Mais ils ont tous l'esprit du diable, la dévotion au diable, par la haine qu'ils portent à tout ce qui est chrétien. D'ailleurs, le courant moderne les porte à réhabiliter Satan, qu'ils appellent le grand calomnié, le premier révolutionnaire. Au fond, c'est la continuation de l'action néfaste de l'esprit mauvais, qui chercha à devenir semblable au Dieu Très-Haut.

LA FRANC-MAÇONNERIE, ÉGLISE DU DIABLE

Si vous voulez voir l'action du diable, vous n'avez qu'à considérer la secte qui est aujourd'hui à la tête de tout. C'est la révolte contre Dieu, hypocrite, menteuse et haineuse.

Vous allez vous en rendre compte. Il suffit de remonter aux origines de la secte pour voir qu'elle est bel et bien d'inspiration diabolique.

Elle remonte à la Cabale juive, laquelle avait adopté les pratiques païennes de Babylone, reproduction des mystères égyptiens d'Isis, qu'on retrouve dans la mythologie grecque. Or, tous ces mystères sont des mystères diaboliques.

Je sais bien que l'on fait remonter à une époque plus moderne la franc-maçonnerie, mais les maçons modernes ont pris là leurs inspirations, ils descendent quand même de la Cabale, des mystères païens, et ainsi du diable.

Retraçons d'ailleurs leur histoire.

Les Sociniens fondateurs.

D'après Msr Fava, la Franc-Maçonnerie actuelle remonterait aux hérétiques sociniens, qui niaient le dogme de la Trinité et celui de la divinité de Jésus-Christ. D'après leurs principes ils niaient tout dogme, tout surnaturel, et enseignaient l'indépendance absolue de la raison. C'était la Révolution en germe et l'athéisme en principe.

Ils propagèrent leurs doctrines secrètement, de là les adeptes groupés en associations mystérieuses. Persécutés par les protestants de Suisse, ils passèrent en Pologne, où ils prirent le nom de frères polonais. Après avoir échoué en Allemagne et en Hollande, ils pénétrèrent en Angleterre, où les Indépendants, sous Cromwell, les accueillirent. C'est là qu'ils prirent le nom de freys-maçons, ou maçons libres.

Le protestant Cromwell aurait, disent les auteurs, donné à son Ordre le titre d'Ordre des francs-macons.

Leur but était de bâtir en liberté un nouvel édifice, c'est-à-dire de refaire le genre humain, en exterminant les rois et les puissants.

C'est pourquoi on devait à l'origine bâtir d'une façon symbolique le temple de Salomon. Le temple était pour eux la figure de l'homme à son état primitif, état qu'il fallait rétablir. Les ennemis d'Israël qu'il fallait combattre, c'étaient les rois, les princes, les magistrats, en un mot, tous ceux qui détiennent l'autorité.

Ils ont imité les constructeurs du moyen âge.

Les premiers qui entrèrent dans l'Ordre furent admis avec les usages des anciennes associations des maçons qui, à partir de l'an mille, construisirent nos cathédrales. Ces associations étaient religieuses; on s'appelait frères, on reconnaissait des chefs, on gardait en secret les procédés de construction; ils appelaient Loges les cabanons qu'ils élevaient autour des édifices. On leur emprunta leurs rites. C'est ainsi qu'on eut des compagnons, des apprentis, des maîtres-secrets.

Mais les francs-maçons n'étaient qu'une imitation des maçons du moyen âge. Ceux-ci gardaient comme secret les procédés de construction. Ces nouveaux sectaires avaient d'autres mystères à dérober aux profanes.

Mais où est le diable en tout cela?

Le voici.

La Cabale juive.

En même temps, les adeptes des freysmaçons, s'étant livrés aux sciences occultes, c'est-à-dire plus ou moins diaboliques, les initiations maçonniques furent calquées sur les mystères de la Cabale juive, lesquels sont des emprunts faits aux mystères païens de l'Egypte et de la Grèce, mystères essentiellement diaboliques.

Mer Meurin, archevêque-évêque de Port-Louis, dans un ouvrage très documenté, paru en 1893, a traité cette question historique dans toute son ampleur.

Il a étudié les symboles maçonniques, les emblèmes et les décors usités dans les Loges, et il en a trouvé la clé.

La Cabale était une secte juive, qui avait mélangé des doctrines et des pratiques païennes aux traditions hébraïques, pendant la captivité de Babylone. L'inspirateur de la Cabale comme des religions païennes est Satan, et son but est de se faire adorer à la place de Dieu. Il est facile d'ailleurs d'y voir l'action du diable, si on voit quels caractères les distinguent.

Les mystères d'Isis que l'on retrouve dans la Cabale étaient réservés à une Société secrète; les représentations des mystères étaient des opérations magiques, qui donnaient à la fois l'idée de la luxure et le goût de la cruauté. Il est impossible de décrire ici le dévergondage de mœurs et les cruautés de ces anciennes Sociétés, dans lesquelles d'ailleurs, comme chez les francs-maçons, on avait un secret qu'on ne livrait qu'aux seuls initiés.

Quand on jouait ces mystères, on évoquait les esprits invisibles qui apparaissaient.

Il n'y a aucun doute que le diable ne se soit fait adorer dans ces mystères.

C'étaient, au fond, de vraies séances de spi-

Les sacrifices humains furent en grand honneur chez les Chaldéens dans des mystères analogues. Quant au fameux Baphomet, qui avait été, raconte-t-on, donné aux Templiers par le grand architecte lui-même pour leur servir de palladium, il fut transporté, en 1801, à Charleston, aux Etats-Unis, et là fut fondé le premier suprême Conseil, qui a constitué ensuite peu à peu les 24 suprêmes Conseils maçonniques existant actuellement sur le globe. (Mar Meurin.)

Le serment du chevalier Kadosch.

On célèbre encore aujourd'hui dans la Maconnerie le souvenir de l'exécution du grand maître Jacques Bourguignon de Molay, dans la réception du 30° degré dit du chevalier-Templier eu chevalier kadosch. Les initiales J. B. M. figurent sur un cercueil. Il y a trois têtes de mort, dont l'une figure la tête de Jacques Molay, les autres celles du pape Adrien V et de Philippe le Bel. L'élu doit frapper d'un poignard le crâne du pape et le crâne du roi en criant: « Haine à l'imposture! Mort à la tyrannie! »

Le secret.

Les francs-maçons le professent ouvertement, non pas tous, car chez eux il en est un bon nombre qui ne savent pas grand'chose et qui obéissent sans se rendre compte des intentions de ceux qui les conduisent.

Les déclarations expresses.

Mais comment pourrait-on douter de l'influence satanique quand on lit les paroles du Fr.: Proudhon? Après avoir blasphémé le vrai Dieu, il s'adresse à Satan lui-même:

— Viens, Satan, viens, le calomnié des prêtres et des rois, que je t'embrasse, que je te serre sur ma poitrine! Il y a longtemps que je te connais et que tu me connais aussi. Tes œuvres, ô le béni de mon cœur, ne sont pas toujours ni belles ni bonnes; mais elles seules donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être absurde. Toi seul animes et fécondes le travail; tu ennoblis la richesse; tu sers d'essence à l'autorité, tu mets le sceau à la vertu.

Les rédacteurs du journal l'Ateo, imprimé à Livourne, le déclarent ouvertement:

 Satan est notre chef; c'est le génie de la restauration humaine, la force vengeresse de la raison.

La même exaltation féroce et mystique se trouve dans une déclamation du F.:. Seraffina :

— Saluez le génie rénovateur! Vous tous qui souffrez, levez haut les fronts, mes frères, car il arrive, lui, Satan le Grand!

Le grand-maître Lemmi en dira autant:

— Vers toi, effrénés, s'en vont mes vers; je l'invoque, ô Satan, roi du banquet!..... Je te salue, Satan, ô rébellion, ô force invisible de la raison! Que vers toi montent les vœux et l'encens sacré! Satan, tu as vaincu le Jéhovah des prêtres!

Les apparitions de Satan dans certaines Loges.

On a raconté souvent le trait du R.P.Alexandre Jandel, maître général des Dominicains, qui aurait, dans une Loge de Lyon où il avait été conduit incognito par un adepte, vu le démon sous la forme d'un jeune homme. Ce fait a été contesté.

En voici un autre absolument authentique:

Un officier français, jeune encore, affilié à la franc-maçonnerie, allait prononcer ses derniers serments et recevoir la dernière initiation dans une arrière-Loge. Les Frères étaient réunis pour la lugubre cérémonie, lorsque tout à coup, sous la forme humaine, apparaît le démon, les portes et les fenêtres étant soigneusement fermées.

A cette vue, le jeune homme est bouleversé, et il se dit: Puisque le démon existe, le bon Dieu doit exister aussi.

La pensée de la justice divine se présente en même temps à son esprit effrayé, et il n'ose aller plus loin: la miséricorde infinie l'attendait à ce moment et la grâce touchait son cœur.

Il se convertit, quitta l'armée et entra dans le noviciat d'un Ordre religieux. Ordonné prêtre, il consacra de longues années aux travaux des missions étrangères. Il revint en France où il a été supérieur d'une communauté pendant quelque temps. Il vit encore, et a raconté lui-même ce fait. (R. P. Jourdan de la Passardière, aujourd'hui évêque in partibus de Rosea, cité par Mer Meurin.)

La réhabilitation de Satan.

N'est-ce pas sous l'influence de la F...M... que les poètes de leurs amis ont tenté dernièrement la réhabilitation de Satun dans l'opinion des hommes.

A Turin (1882), on chanta au théâtre, devant une populace digne d'un pareil spectacle, l'hymne à Satan du poète Josué Carducci.

À Palerme, on a vu le lycée, maîtres et élèves, recevoir en triomphe le poète Rapisardi qui a chanté la victoire de Satan et blasphémé le Christ et la Vierge Marie.

L'étendard de Satan a été arboré à Gênes, aux fêtes du 20 septembre 1884, et à Rome, aux fêtes du 20 septembre 1891; le 20 septembre est l'anniversaire de l'entrée à Rome des usurpateurs du pouvoir temporel du Pape.

En France, Renan a donné ce coup d'encensoir à Satan dans le Journal des Débats :

Satan est sans contredit le grand calomnié, celui qui a gagné le plus au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Milton comprit ce pauvre calomnié. Son siècle, aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes, ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans des entreprises hasardeuses.

CONCLUSION

Nous en avons bien assez dit pour prouver qu'en considérant les origines de la Franc-Maçonnerie, elle est vraiment satanique.

Elle vient de Satan. Ses initiés les plus avancés adorent Satan et lui rendent hommage. Ils ont hérité de sa haine, car, malgré toutes leurs déclarations menteuses de philanthropes, ils poursuivent avant tout la ruine de la religion.

LA F.'.-M.'. ENNEMIE DE LA RELIGION



LE FIN MOT

En s'emparant des biens de l'Eglise, faire une bonne affaire.

LA F...M.: ENNEMIE DE LA RELIGION

La Franc-Maçonnerie est essentiellement antireligieuse

Le but de la franc-maçonnerie est essentiellement antireligieux. Elle n'existe que pour combattre l'Eglise catholique et arriver à l'athéisme pur et simple. Si vous dites cela dans un milieu mêlé de maçons, on vous donnera de suite un démenti.

Quoi! dira-t-on, la franc-maçonnerie est une Société très large. Elle respecte toutes les

convictions.

Les définitions menteuses.

Pour vous mieux convaincre, on vous citera, au besoin, l'article 4er de la constitution du Grand-Orient de France, édition de 1898:

La franc-maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la verité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience.

Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à tonte affirmation dogmatique. Elle a pour devise:

Liberté, égalité, fraternité.

La définition donnée dans les règlements de la maçonnerie écossaise en 1892 est plus courte encore:

La franc-maçonnerie, connue sous l'ancienne dénomination d'Art royal ou d'Art libre de tailler la pierre, et telle que la professa le rite écossais uncien et accepté, est une association d'hommes libres réunis dans le but de se rendre utiles à leurs semblables; elle exige surtout que, dans toutes les circonstances de la vie, les maçons se prêtent un mutuel appui.

Elle se complète par la déclaration de principes émise au Convent de Lausanne 1875 :

La franc-maçonnerie proclame, comme elle a proclamé dès son origine, l'existence d'un principe créateur, sous le nom de grand architecte de l'univers. Elle n'impose aucune limite à la libre recherche de la vérité, et c'est pour garantir à tous cette liberté qu'elle exige de tous la tolérance. La franc-maçonnerie est donc ouverte aux hommes de toutes nationalités, de toutes races, de toutes croyances. Elle interdit dans ses ateliers toute discussion politique ou religieuse; elle accueille tout profane, quelles que soient ses opinions en politique et en religion, pourvu qu'il soit libre et de bonnes mœurs. La franc-maçonnerie a pour but de lutter contre l'ignorance sous toute ses formes; c'est une école mutuelle, dont le programme se résume ainsi: Obéir aux lois de

son pays, vivre selon l'honneur, pratiquer la justice, aimer son semblable, travailler sans relache au bouheur de l'humanité et poursuivre son émancipation progressive et pacifique.

Voilà, certes, de belles définitions, mais le papier souffre tout. Ce sont de purs mensonges, une hypocrisie éhontée.

Les lois votées par les F ... - M ...

Pour prouver que ce sont de vrais mensonges, il suffirait de démontrer que les lois sectaires votées depuis un certain nombre d'années sont des lois qui ont été préparées d'abord dans les Loges maçonniques. Si elles n'étaient pas franchement ennemies de la religion, les L.:. n'auraient voté ni les lois contre les Congrégations religieuses, ni les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui ont spolié les églises, les prêtres, les moines et les Sœurs, et jeté les uns et les autres sur le pavé.

Ce sont choses notoires. Il n'est pas un franc-maçon député ou sénateur qui n'ait

voté ces lois aux Chambres françaises.

Les déclarations ouvertes.

Mais si ces notions de la Franc-Maconnerie sont faites pour tromper le bon populo, qu'on lise les extraits suivants, tous empruntés aux discours des F.:-M.:

Dans une conférence qu'il fit à Nancy, vers la fin de 1903, le F.: Bernardin, juge de paix à Pont-à-Mousson, membre du Conseil de l'Ordre du G.:-O.: et du Grand Collège des Rites, s'exprimait ainsi:

Aujourd'hui, elle travaille plus que jamais, et il n'y a peut-être pas une scule loi au point de vue social, universitaire ou religieux, qui n'ait été élaborée dans ses Loges et perfectionnée par ses Convents.

Le F.:. Colfavru, président du Grand-Orient de France, s'exprimait ainsi en 1887:

L'ennemi de l'humanité, c'est le cléricalisme; l'ennemi c'est le prêtre, à quelque religion qu'il appartienne; l'ennemi, c'est celui qui ose prétendre être l'intermédiaire entre l'inconnu et les hommes. Toutes les religions sont des organisations despotiques destinées à peser sur la conscience humaine et à lui enlever cette liberté que nous revendiquons pour tous. Il faut donc que le monde soit débarrassé du prêtre; il faut que le malheureux puisse épancher ses douleurs dans le cœur d'un frère plus heureux que lui, voilà notre religion, et il n'est pas besoin de prêtre pour la pratiquer.

Le F.:. Viger, député du Loiret, et qui fut ministre de l'Agriculture, n'est pas moins explicite:

Il est de notre devoir, disait-il en 1882, dans un discours prononcé dans la Loge les Emules de Montyon, de faire connaître au monde profane ce qu'est la maçonnerie; car il ne faut pas juger des institutions par les résultats apparents qu'elles peuvent donner. Aussi se fait-on dans la société, et dans la société française surtout, une très fansse idée de la maconnerie. Les uns la considérent comme une association exclusivement politique; les autres comme une manière de secours mutuels, quelques autres — je parle des naifs — nous prennent pour des banqueteurs et des bons vivants. Les cléricaux seuls ont donné la caractéristique exacte de cette institution en la définissant: un instrument de lutte contre les associations religieuses, contre l'envahissement du cléricalisme dans la société moderne.

Le rituel du grade d'apprenti composé par le F.: Edgar Monteil, alors vénérable de la Loge la Clemente Amitié et élu préfet de la Creuse, est plus brutal encore dans l'expression de ces idées. Le vénérable dit au récipiendaire:

En tête des principes de la F..-M.. nous placons la tolérance, la tolérance pour toutes les idées, et vous pouvez être, chez nous, aussi bien déiste acharné que matérialiste convaincu. Mais la tolérance dans les idées n'entraîne pas la tolérance dans les faits, et nous sommes les adversaires irréconciliables de toutes les organisations qui tendent à dénier à l'homme son libre arbitre, notamment des organisations religieuses qui veulent nous asservir. Nous nous déclarons l'ennemi de tous les prêtres et de tous les moines. (Rituel de la Clémente Amitié, p. 6.)

Ces citations nous apprennent le sens donné par les francs-maçons aux mots : despotisme, ignorance et tolérance. Le F.:. Courdavaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai, expliquait, en 1880, ce qu'il faut entendre par cléricalisme :

La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme, disait-il, est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune; mais ici, en Loge, disons-le hautement pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un. (Chaine d'union, 1880, p. 199.)

Alors se comprennent parfaitement des cris comme celui du F.. Félix Pyat, l'ancien membre de la Commune:

Pour le salut de tous, ouvrons à deux battants' remplissons nos Loges, nous viderons l'Eglise' nous tuerons l'ennemi mortel. Nous remplacerons enfin la nuit par le jour, la force par le droit, la guerre par la paix, la mort par la vie, la divinité par l'humanité. (Bulletin maçonnique, 1887, p. 167.)

Ou du Frère Delpech, sénateur, ancien membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient:

La franc-maçonnerie et l'Eglise représentent deux principes diamétralement opposés, et ceci doit tuer cela. Nous nous proposons, cela est incontestable, de réduire à rien, au sein de la société civile, le ministère et l'autorité de l'Eglise, et nous sentons que nous touchons au but-(Réponse à l'Encyclique de Léon XIII, 4884, p. 10.)

Le F.:. Desmons, membre du Suprême Conseil du Rite écossais, s'exprimait aussi nettement à la suite de l'Encyclique Humanum Genus:

L'appel désespéré du Pontife romain a été entendu jusqu'aux confins les plus reculés de la catholicité. A notre cri de guerre: « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » le Pape a répondu: « Sus à la franc-maçonnerie.... » La lutte engagée est une lutte sans trêve ni merci: il faut que partout où apparaît l' « homme noir » apparaisse le franc-maçon; il faut que, partout où il élève la croix en signe de domination, nous élevions notre drapeau en signe de liberté. (Memorandum du Suprême Conseil, 1884, n° 85, p. 48.)

Enfin, au Convent de septembre 1898, le F.: Bourceret, dans le discours officiel de clôture, déchirait tous les voiles et achevait de démasquer la franc-maçonnerie:

Il n'y a pas, disait-il, il ne peut y avoir un seul maçon qui n'ait appris dans sa Loge à se prémunir contre l'œuvre de dépression intellectuelle que poursuit l'Eglise dans la société, et cela depuis quinze siècles, et qui ne sache à quels dangers on expose les cerveaux à qui l'on inflige l'empreinte atrophiante des dogmes catholiques. (Compte rendu officiel, p. 420.)

Les symboles maçonniques.

Ce but, si hautement affirmé, est exprimé

dans les rites symboliques.

Dans une des initiations, trois compagnons frappent et mettent à mort un mannequin qu'on appelle Hiram et qui représente, dit le Vénérable au futur Maître dans le rite du Grand-Orient, l'ignorance, l'hypocrisie et le fanatisme. On ne lui dit pas alors, mais il l'apprendra bien vite, s'il ne le sait déjà, que l'ignorance, l'hypocrisie et le fanatisme sont aux yeux des macons les caractères distinctifs de l'Eglise cathol que, des synonymes de l'affreux cléricalisme.

C'est au gra le de Rose-Croix, auquel n'arrivent que les intelligents ou les sectaires, que les symboles deviennent terriblement expressifs. La note de parodie sacrilège éclate dans tout l'ensemble du grade. Le mot de passe est Emmanuel (Dieu avec nous), premier blasphéme; la réponse est: pax robis; l'age du grade est trente-trois ans, seconde allusion au Sauveur; on se met à l'ordre en prenant l'attitude dite du bon pasteur, qui consiste à croiser les mains sur la poitrine, les doigts étendus dans la direction des épaules et les deux pouces formant un angle droit. Le mot sacré est INRI, abrégé traditionnel de l'inscription placée sur la croix de Jésus-Christ. Le symbole est la rose-croix, profanation manifeste de la croix, quand les rituels n'y ajoutent pas une signification grossièrement naturaliste. Le pélican n'est-il pas aussi un symbole catholique de la charité, symbole que la maçonnerie emprunte à l'Eglise et qu'elle profane par là même? Il y a plus encore, et on aurait peine à le croire, si les rituels authentiques anciens et récents ne l'attestaient tous. Les chevaliers rose-croix célébrent une cérémonie de la Cène. Autrefois, pour cette profanation, les rose-croix revêtaient une dalmatique ou une chasuble. Actuellement encore, au rite écossais, pour cette Cène, on dispose sur une table du pain et du vin, dans un plat d'argent, avec deux coupes d'argent ou de cristal et deux serviettes. Les chevaliers rosecroix sont tous munis de baguettes, et le très sage, après avoir pris et élevé le pain, dit : « Qu'il nous maintienne en force et santé », puis il en mange un morceau et fait passer le pain aux autres en disant: « Prenez et mangez; donnez à manger à celui qui a faim »; de même pour le vin: « Prenez et buvez; donnez à boire à celui qui a soif. » La cérémonie se termine en jetant le reste du pain et du vin dans un réchaud allumé, avec ces paroles: « Tout est consommé! » On ne peut pousser plus loin la parodie sacrilège!

Il semble que ce soit une rage qu'ont les francs-maçons de ce grade d'emprunter les termes les plus sacrés; ainsi, dans un autre banquet des rose-croix, appelé agapes, banquet au cours duquel on mange aussi du pain et un agneau rôti, dont on jette au feu la tête et les pieds, la table s'appelle autel et les verres calices: les libations se font en faisant sur soi une sorte de signe de croix avec ces verres qui ont parfois la forme de véritables

calices.

Le calice est représenté sur les tabliers des rose-croix, placé au centre d'un cercle formé par un serpent se mordant la queue. Sur ces tabliers, on voit la couronne d'épines, encore une profanation.

Modèle de testament.

Ce n'est pas seulement par des lois, mais encore par la propagande individuelle que les francs-maçons entraînent à l'irréligion.

Lorsque, le 22 janvier 1901, M. Brisson attaqua à la Chambre les Congrégations, et en particulier les testaments faits par les religieux, M. Lerolle répondit en montrant ce qui se passe dans la franc-maçonnerie.

Il donna la formule du testament, qui est un

engagement à l'enterrement civil:

Ceci est mon testament.

Je veux que mes obsèques soient entièrement civiles.

Je charge d'exécuter mes volontés sur ce point

Indiquer les noms de trois exécuteurs testa-

Ici on peut ajouter cette clause: « Je déshérite ceux de mes héritiers qui laisseraient donner à mes obsèques un caractère religieux. » (Applaudissements à gauche.)

On peut aussi faire un don à la Loge dont font partie les exécuteurs testamentaires, par la clause suivante: « Je donne et lègue à chacun de mes exécuteurs testamentaires une somme de.... » Il faut avoir bien soin de ne pas les désigner par leur qualité de vénérable, secrétaire ou membre de la Loge (Applaudissenents ironiques à droite), parce que le legs pourrait être annulé comme fait à l'aide d'une personne interposée à une Société qui n'a pas d'existence légale. Il suffit de faire connaître de vive voix aux exécuteurs testamentaires la destination qu'on veut donner à la somme léguée. >

Et (continue M. Lerolle) le modèle ajoute en gros caractères: « Précaution à prendre : les exécuteurs testamentaires peuvent déposer le testament au secrétariat de la Loge. » (Exclamations

à droite.)

Voilà comment la franc-maconnerie respecte les intentions des familles et sait attirer à soi l'argent qu'on ne devrait pas recevoir. (Applau-

dissements à droite.)

Je ne puise pas ce modèle dans un journal de mode, mais dans le Bulletin du Grand-Orient de France, édition de 1896..... Quand on s'indigne des fraudes des Congrégations religieuses, il faut commencer par renoncer aux fraudes de la francmaçonnerie. (Séance du 22 janvier, discours de M. Lerolle.)

Les francs-maçons ne trouvèrent rien à répondre à ces révélations écrasantes pour eux. Ils étaient pris en flagrant délit d'enseigner, de conseiller officiellement et de faire ce dont ils accusaient à faux les Congrégations religieuses.

CONCLUSION

Si vous voulez mourir sans Dieu, si vous voulez contribuer à faire la guerre à l'Eglise, les meilleurs moyens sont de vous faire F.:-M...

On comprend sans peine que l'Eglise ait à maintes reprises condamné la secte essentiellement antichrétienne.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans.

Il restait en France un nom autour duquel tous les Français pouvaient encore s'unir : c'était le nom de Jeanne d'Arc. A Orléans, le 8 mai, anniversaire de la délivrance d'Orléans par la Pucelle, il y avait des fêtes incomparables dans lesquelles tous les Français fraternisaient. La secte, il y a quelques années, s'était mise en mouvement pour renier Jeanne d'Arc et empêcher que sa fête soit la fête nationale, ce qu'elle obtint. En 1907, voyant la possibilité de faire exclure le clergé de ces solennités en demandant officiellement à faire partie du cortège, la franc-maçonnerie n'a pas manquédesaisir l'occasion. L'évêque d'Orléans, Msr Touchet, ne pouvant figurer dans une procession avec une secte condamnée par l'Eglise, a dù s'abstenir avec tout son clergé. L'entente qui subsistait encore en cette seule fête a été rompue.

Les F.. M.. d'Orléans, aussi lâches que haineux, pour ne pas encourir la vindicte publique, ont été remplacés, sauf quinze, au cortège par des frères et amis inconnus, venus d'ailleurs.

LES RITES MAÇONNIQUES

Nous nous proposons ici de faire connaître l'organisation de la Franc-Maçonnerie et d'initier quelque peu aux expressions bizarres

qu'elle emploie.

Il existe en France plusieurs branches ou Fédérations de l'Ordre maçonnique; on en compte quatre: l'Ordre du Grand-Orient, le Rite écossais, le Rite de Misraïm et la maçonnerie mixte.

Grand-Orient.

La Fédération du Grand-Orient est de beaucoup la plus répandue en France. Son siège central est à Paris, 16, rue Cadet. Ses membres se réunissent en groupes qui prennent la déno-

mination générique d'Ateliers.

Les Ateliers consacrés aux trois premiers degrés ou grades (Apprenti, Compagnon et Maître) portent le nom de Loges, ceux consacrés aux maçons du 18° degré ou Rose-Croix s'appellent Chapitres, et ceux qui sont composés de maçons revêtus du 30° degré ou Chevaliers Kadosch se nomment Conseils ou Aréopages.

Il y a 33 degrés reconnus par le Grand-Orient. L'Atelier supérieur qui confère les trois degrés les plus élevés se nomme Grand Collège des Rites; il a la garde de la tradition maçonnique, le droit de revision des Rituels. Il est composé de francs-maçons possédant tous

le 33° degré.

A côté du Grand Collège des Rites se trouve le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient. Le Conseil de l'Ordre est composé de 33 membres élus par l'assemblée générale du Grand-Orient et renouvelable chaque année par tiers. C'est lui qui administre la Fédération. Il pourvoit à l'exécution des lois maçonniques, des décisions de l'assemblée générale et des arrêts de la justice maçonnique, crée ou reconstitue les Loges, délivre les diplômes et est chargé des relations avec les puissances civiles et avec les puissances maçonniques françaises et étrangères.

Tous les ans se réunit l'assemblée générale du Grand-Orient appelée aussi Convent, et composée de tous les délégués des Loges de la Fédération, élus en scrutin secret, et des membres du Conseil de l'Ordre. Le Convent exerce le pouvoir constituant et législatif de

la Fédération.

La Fédération du Grand-Orient de France comprend actuellement 353 Loges, 34 Chapitres et 27 Conseils. Le nombre total des membres est de 19 000 (Annuaire du G.:.-O.:., an. 1903).

Rite écossais.

La maçonnerie du Rite écossais a son centre en France, à Paris, 42, rue Rochechouart. Actuellement, la Fédération de l'Ecossisme comprend en France 69 Loges, 24 Chapitres et 8 Aréopages; le nombre des maçons écossais est de moins de 5 000.

Misraim.

Le Rite des Misraïm, dont il suffit de faire mémoire, est actuellement réduit en France à la Grande Loge misraïmite, siégeant à Paris, 42, rue Rochechouart, et à quelques Loges végétant en province. Ce groupement, comprenant en tout 200 maçons au plus, reconnait 90 degrés et se proclame Ordre maçonnique oriental de Misraïm ou d'Egypte, Ordre de la Chevalerie des Défenseurs de la franc-maçonnerie universelle. La Grande Loge misraïmite s'occupe spécialement d'occultisme et réédite des ouvrages anciens sur ces matières.

Maçonnerie mixte.

Enfin, la franc-maçonnerie mixte. qui ne pratique que les trois premiers grades, n'est pas reconnue par les trois autres Rites comme une maçonnerie régulière. La cause de cette exclusion est l'initiation qu'elle donne aux femmes, placées par elle sur le pied d'une égalité maçonnique absolue avec les hommes. Sa Loge-Mère le Droit humain, qui prend le titre de Grande Loge symbolique écossaise de France, a son siège à Paris, 51, rue du Cardinal-Lemoine. Son fondateur est l'ex-sénateur Georges Martin. La Maçonnerie mixte est pratiquée actuellement dans cinq Loges: à Paris, Lyon, Blois, Rouen et Zurich.

Le total des francs-maçons actifs, c'est-à-dire inscrits dans leurs Fédérations respectives comme payant régulièrement leurs cotisations,

s'élève donc au maximum à 27 000.

Ajoutons une simple réflexion: il y a en France 10 millions d'électeurs et 580 députés. Les francs-maçons sont 27 000, et on compte à la Chambre au moins 170 députés francs-macons!

Etudions maintenant les grades maçonniques dont les premiers au moins ont été reçus par

tous ces députés.

Les initiations.

Nous prendrons le profane (c'est ainsi que les francs-maçons appellent celui qui ne fait pas partie de leur Ordre) à partir du moment où il a demandé l'initiation, et nous décrirons son initiation au grade d'apprenti. Les rites des autres grades sont assez semblables à ceux que nous allons montrer.

Chambre des réflexions.

Arrivé au local de la Loge, local appelé Temple, le profane est d'abord invité à remettre la somme exigible pour la réception au grade d'apprenti, puis on le fait entrer dans la Chambre des réflexions. En voici la description d'après le Rituel actuel du Grand-Orient :

La décoration de cette pièce ne doit pas affecter un aspect terrifiant. Il y faut la simplicité et l'aus-

térité.

Il ne doit y avoir qu'une table et une chaise. Sur la table doivent se trouver : une lumière, de l'encre, des plumes et du papier. Il doit y avoir aussi une sonnette sur la table, à moins que la pièce ne soit pourvue d'un appareil de sonnerie. Il est bon aussi que dans la Chambre des réflexions se trouvent un squelette humain, ou au moins un crâne, un sablier réglé pour une demi-heure. Il est bon aussi que sur les murs se lisent des inscriptions telles que celles-ci : « Connais-toi toi-même. — Pour bien employer ta vie, pense à la mort. — Si la curiosité t'a conduit ici, va-t'en. — Si tu craîns d'être éclairé sur tes défauts, tu seras mal parmi nous. — Si tu éprouves de l'effroi, ne va pas plus loin, etc. »

Autrefois, la décoration était plus lugubre: la chambre était fermée aux rayons du jour et éclairée d'une seule lampe, les murs étaient noircis et chargés d'emblèmes funèbres, accompagnant des devises de morale. Sur la table devaient être disposés, outre le papier et les plumes, un pain, un vase rempli d'eau claire, du sel et du soufre, dans deux petits récipients.

Un quart d'heure après son entrée, on apporte au récipiendaire une feuille de papier

portant les questions que voici :

« Quels sont les devoirs de l'homme envers l'humanité, envers sa patrie, envers sa famille,

envers lui-même? »

Une demi-heure est accordée pour répondre à ce questionnaire et écrire son testament. Actuellement, on ne demande plus au Grand-Orient qu'un testament moralet philosophique; à la Grande Loge symbolique, on devait répondre à la question suivante:

« Quels exemples désirez-vous léguer à vos

parents et à vos semblables? »

On évite ainsi les testaments parfois bizarres des naïfs, qui prenaient la chose tout à fait au sérieux, ou les testaments malicieux, comme celui écrit en cette circonstance par l'ex-Frère Andrieux, ancien préfet de police:

Je lègue mes dettes à ma famille et le reste aux pauvres.

Quand le profane a achevé d'écrire ses réponses, il sonne et on vient le chercher. Voici le rite de l'initiation dans les Loges du rite écossais: il est bien plus pittoresque que celui du Grand-Orient, qui en a éliminé presque toute la partie symbolique, pour nous, la plus intéressante.

Réception de l'apprenti.

Le F.: Expert s'approche du profane et se fait remettre tous les métaux qu'il a sur lui; en jargon maçonnique, le mot métaux signifie la monnaie et les bijoux. Il lui fait ensuite laisser à découvert le sein et le bras gauches, le genou droit à nu et mettre le soulier gauche en pantoufle; puis il lui bande les yeux et le

conduit à la porte du temple, où il lui fait

frapper un grand coup.

Le gardien du temple ouvre la porte et portant doucement la pointe de son glaive (rassurez-vous, le glaive est généralement en ferblanc) sur la poitrine du récipiendaire, il demande d'une voix ferme :

- Quel est l'audacieux qui ose venir trou-

bler nos travaux?

Le F .: . Expert repond :

— Arrêtez? retenez votre glaive: c'est moi qui viens présenter à votre respectable Loge un profane qui désire être admis à vos mystères.

Le dialogue se poursuit alors; je vous en fais grâce. On demande le nom, l'âge, la religion, la profession du profane; puis, sur l'ordre du Vénérable qui préside la Loge, on fait entrer le malheureux dans son bizarre accoutrement.

Description d'une Loge.

La distribution intérieure du temple est curieuse. De chaque côté de la porte d'entrée se trouve une colonne portant des grenades entr'ouvertes : sous celle de gauche est gravée la lettre B; sous celle de droite, la lettre S. Au fond de la salle se dresse l'estrade sur laquelle siège le Vénérable, assis derrière une table; au-dessus de lui se trouve une sorte de baldaquin abritant un symbole maçonnique qui varie avec les rites et les grades. Le reste de l'ameublement consiste en de petites tables pour les différents dignitaires ou officiers de la Loge et, tout le long, de chaque côté, des bancs nommés colonnes, sur lesquels sont rangés les Frères.

Le cadre magique.

Après une première interrogation sur la franc-maçonnerie, le Vénérable demande au profane s'il est décidé à subir les épreuves terribles qui l'attendent. Sur sa réponse affirmative, le récipiendaire est conduit hors du temple; on dresse alors dans l'ouverture de la porte d'entrée un cadre tendu de papier, et deux Frères qui se trouvent derrière le profane le poussent avec force sur le cadre magique qu'il crève en le traversant et au delà duquel il est reçu par deux autres Frères qui le retiennent dans leurs bras enlacés afin de lui éviter une chute. La porte se referme avec fracas, puis plus rien silence complet. Après un instant, la pointe d'un glaive est encore appliquée sur la poitrine du profane qu'on fait mettre à genoux pour entendre une prière adressée au Grand Architecte de l'Univers. Il est ensuite interrogé sur sa croyance en Dieu, sur la vertu, sur le vice, etc., et le Vénérable lui explique les obligations du franc-maçon. La première de toutes est le secret absolu sur tout ce qu'il pourra voir ou entendre; la seconde, la pratique des vertus; la troisième, l'obéissance à toutes les lois et obligations maçonniques.

 Que lui manque-t-il pour cela? demande le Vénérable. Que demandez-vous pour lui?
 La lumière.

La lumière.

Les épreuves physiques commencent alors : il faut gouter à deux coupes, l'une remplie d'eau pure, l'autre d'un breuvage amer (généralement du vermouth ou du bitter) et faire serment de garder le silence sur toutes les épreuves auxquelles on va être soumis. Le Frère terrible s'empare du profane, toujours dans le même accoutrement, ne l'oublions pas, et les yeux toujours bandés, il le fait promener dans toute la Loge à travers les obstacles qu'on y a semés; ce voyage, explique le Vénérable, est l'emblème de la vie humaine; un second voyage est fait ensuite, hérissé de moins d'obstacles, mais, pendant qu'il s'exécute, retentit dans la Loge un grand cliquetis d'armes blanches, de glaives qui s'entrechoquent; on plonge trois fois la main gauche du récipiendaire dans un vase plein d'eau; puis, troisième promenade sans obstacles et sans bruit d'armes, et ensin dernier voyage à travers des slammes tres vives.

Dans ce moment, dit le Rituel, tous les FF.: dirigent la pointe de leurs glaives vers le récipien-daire, le Maître des cérémonies se place derrière lui, dénoue son bandeau et le maintient sur les yeux jusqu'au moment où le Vénérable donne le signal pour le laisser tomber, en disant : « Que la lumière soit! » Il frappe trois coups; au troisième, le bandeau qui couvre les yeux du récipiendaire tombe; il est tout à coup ébloui par une flamme très vive, on lui laisse le temps de considérer tout ce qui l'environne.

L'épreuve du sang.

Puis, les glaives s'abaissent, l'initié renouvelle ses serments ou obligations, pendant que le Vénérable tient de la main gauche le glaive étendu audessus du patient, et de la droite son maillet dont il frappe trois coups sur la lame en la posant sur sa tête et en l'appelant « mon Frère ». Il le relève, lui donne le baiser fraternel, un tablier de peau blanche, symbole du travail, dit-il, et des gants blancs, une paire pour lui et une paire de gants de femme « destinés, dit-il, à celle qui a le plus de droits à votre estime et à votre respect ».

On propose au candidat pour l'éprouver de lui tirer du sang pour qu'il signe son engagement.

Au Grand-Orient, on a considérablement simplifié en supprimant les épreures physiques; elles sont remplacées dans ce Rite par des questions posées au profane sur toutes sortes de sujets. Cependant, l'essentiel est maintenu : bandeau sur les yeux, trois voyages symboliques, chute du bandeau au moment où tous les glaives sont dirigés vers le candidat, promesse sur l'équerre et le livre de la loi maçonnique, réception enfin par les trois coups frappés avec le maillet sur le glaive posé sur la tête du récipiendaire.

Le récipiendaire accepte d'autant mieux l'opération qu'on se contente de sa bonne volonté.

Il faut voir au-dessous de ces bizarreries, qui sont une amorce pour les simples, les secrets que gardent les inconnus qui dirigent souvent, sans être eux-mêmes dans les hauts grades.

L'offrande pour la Veuve.

Il faut voir le grand nombre des Loges, lesquelles sont un foyer de propagande antichrétienne.

Le profane, à ce moment précis, est invité à déclarer l'offrande qu'il veut bien faire en faveur d'une veuve qui réclame son assistance pour elle-même et ses sept orphelins. La Veuve, n'oublions pas de le dire, c'est la Franc-Maconnerie. Cette saignée faite à sa bourse, on apprend au profane à marcher comme doivent le faire en Loge les Apprentis, c'est-à-dire en plaçant à chaque pas les pieds en équerre. Il est ainsi conduit près du Vénérable et doit se placer un genou à terre sur la troisième marche de l'estrade, tenant dans la main gauche un compas ouvert dont une des pointes est légérement appuyée sur son cœur, la main droite posée sur les statuts de l'Ordre, recouverts d'une équerre et d'un glaire. C'est dans cette attitude passablement grotesque qu'il prête le serment de ne jamais révéler aucun des mystères de la maçonnerie qui lui seront confiés. Il ajoute :

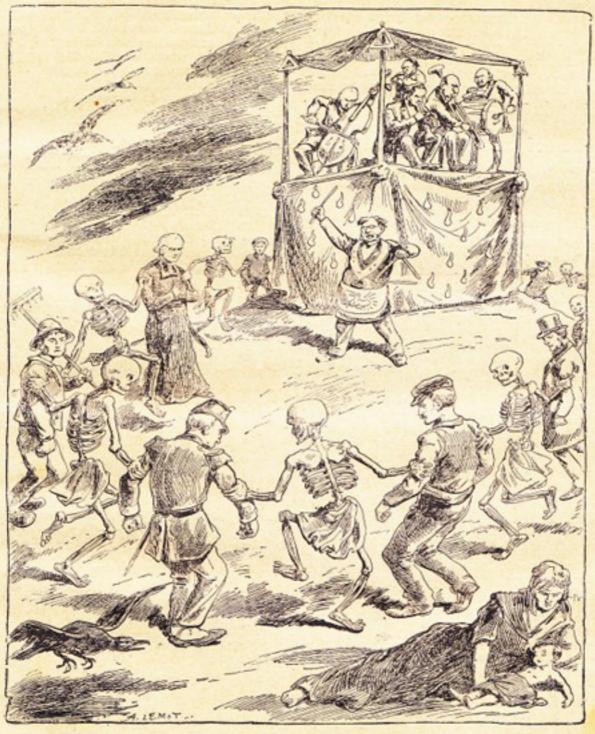
Il faut voir autour de la franc-maçonnerie la multitude considérable d'associations de Libre-Pensée, de Ligue de l'Enseignement, de Sports, de Gymnastiques, qui ont des rapports plus ou moins étroits avec la secte et forment ce que les F.:. M.:. appellent la maçonnerie de l'extérieur.

— Je préférerais avoir la gorge coupée, être enterré dans les sables de la mer, afin que le flux et le reflux m'emportent dans un éternel oubli, plutôt que de manquer à mon serment.

Nous signalons cette puissance, non pour que l'on s'en effraye, mais pour que l'on voie bien l'ennemi, où il se trouve, et que l'on sache se défier de ses pièges et reconnaître son action.

Le récipiendaire est digne d'être admis.

LÉON XIII ET LA F.:-M.:



LA DANSE MACABRE (LEMOT)

L'orchestre judéo-maçonnique, blocard collectiviste, sur l'air de la Carmagnole, entraine dans la ronde de mort religion, famille, armée, marine, agriculture, commerce, et le bon Populo par-dessus le marché.

LÉON XIII ET LA F...M..

Les papes ont toujours vu dans la Franc-Maçonnerie un danger pour les âmes et pour l'ordre social.

Le péril fut dénoncé pour la première fois par Clément XII en 1738, et la Constitution, promulguée par ce pape, fut renouvelée et confirmée par Benoît XIV. Pie VII marcha sur les traces des Pontifes, et Léon XII, renfermant dans sa Constitution apostolique Quo graviora tous les actes et décrets des précédents papes sur cette matière, les ratifia et les confirma pour toujours. Pie VIII, Grégoire XVI et, à diverses reprises, Pie IX ont parlé dans le même sens.

Sa Sainteté Léon XIII a publié contre eux l'Encyclique *Humanum genus* le 20 avril 1884. En voici quelques extraits.

Incroyables progrès.

Dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commence à prendre, au sein des Etats modernes, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Eglise, pour l'autorité des Princes, pour le salut public, les maux que Nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus. On est venu à ce point qu'il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses; non, certes, en ce qui concerne l'Eglise, dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des Etats, au sein desquels sont devenues trop puissantes ou cette secte de la Franc-Maçonnerie ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites.

Pour tous ces motifs, à peine avions-Nous mis la main au gouvernail de l'Eglise, que Nous avons clairement senti la nécessité de résister à un si grand mal et de dresser contre lui, autant qu'il serait possible, Notre autorité apostolique.

Hypocrisie.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zéle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais, à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont

affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs; de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les jordres donnés, se vouant d'avance, en cas contraire, aux traitements les plus rigoureux et même à la mort. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs; et cela se pratique avec une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et en tirer vengeance. - Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres; enchaîner à soi par les liens les plus étroits, et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère; armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime; ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La raison et la vérité suffisent donc à prouver que la société dont Nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la morale naturelles.

Fruits pernicieux.

Un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut porter de bons.

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Il s'agit pour les francs-maçons — et tous leurs efforts tendent à ce but, — il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme.

En outre, si des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations, il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la Maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié, moins par les actes accomplis et par leurs résultats, que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.

Négation de Dieu.

Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé, s'il s'agit des devoirs envers Dieu,

ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altérent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi. Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Eglise catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'acharnement et dirigent leurs plus violentes attaques.

Maintenant, qu'on voie à l'œuvre la secte des francs-maçons dans les choses qui touchent à la religion, là principalement où son action peut s'exercer avec une liberté plus licencieuse, et que l'on dise si elle ne semble pas s'être donné pour mandat de mettre à exécution les décrets des naturalistes.

État athée.

Ainsi, dût-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien, au sein de la société civile, le magistère et l'autorité de l'Eglise; d'où cette conséquence que les francs-maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle ils ne cessent pas de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Eglise de l'Etat. Par suite, ils excluent des lois aussi bien que de l'administration de la chose publique la très salutaire influence de la religion catholique, et ils aboutissent logiquement à la prétention de constituer l'Etat tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Eglise.

Lutte contre l'Eglise.

Ni les droits de l'Eglise, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée : rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui, en apparence, ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté. Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, Nous signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence. Les restes des biens ecclésiastiques, soumis à mille servitudes, sont placés sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont supprimées ou dispersées. — A l'égard du Siège Apostolique et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après avoir, sous de faux prétextes, dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit

à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était depuis longtemps le but de leurs secrets desseins : à savoir de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte, et dont la plupart, soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme certaine la volonté où sont les francsmaçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes.

Apparences parfois catholiques.

Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'abjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la Franc-Maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer en tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier; et ceux qui nient résolument ce dogme sont aussi bien reçus à l'initiation que ceux qui, d'une certaine façon, l'admettent encore, mais en le dénaturant, comme les panthéistes, dont l'erreur consiste précisément, tout en retenant de l'Etre divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence....

Morale sans Dieu.

Quant à la morale, la seule chose qui ait trouvé grâce devant les membres de la secte maçonnique, et dans laquelle ils veulent que la jeunesse soit instruite avec soin, c'est cello qu'ils appellent morale civique, morale indépendante, morale libre, en d'autres termes morale qui ne fait aucune place aux idées religieuses.

Or, combien une telle morale est insuffisante, jusqu'à quel point elle manque de solidité et fléchit sous le souffle des passions, on le peut voir assez par les tristes résultats qu'elle a déjà donnés.

Mauvais livres et mauvais journaux.

Aussi voyons-nous multiplier et mettre à la portée de tous les hommes tout ce qui peu flatter leurs passions: journaux et brochures d'où la réserve et la pudeur sont bannies, représentations théâtrales dont la licence passe les bornes, œuvres artistiques où s'étalent avec un cynisme révoltant les principes de ce qu'on appelle aujourd'hui le réalisme, inventions

ingénieuses destinées à augmenter les délicatesses et les jouissances de la vie, en un mot, tout est mis en œuvre pour satisfaire l'amour du plaisir, avec lequel finit par se mettre d'ac-

cord la vertu endormie.

Assurément, ceux-là sont coupables, mais en même temps ils sont conséquents avec euxmêmes, qui, supprimant l'espérance des biens futurs, abaissent la félicité au niveau des choses périssables, plus bas même que les horizons terrestres. A l'appui de ces assertions, il serait facile de produire des faits certains, bien qu'en apparence incroyables. Personne, en effet, n'obéissant avec autant de servilité à ces habiles et rusés personnages que ceux dont le courage s'est énervé et brisé dans l'esclavage des passions, il s'est trouvé dans la franc-maçonnerie des sectaires pour soutenir qu'il fallait systématiquement employer tous les moyens de saturer la multitude de licences et de vices, bien assurés qu'à ces conditions elle serait tout entière entre leurs mains et pourrait servir d'instrument à l'accomplissement de leurs projets les plus audacieux.

Opposition à la famille.

Relativement à la société domestique, voici à quoi se résume l'enseignement des naturalistes. Le mariage n'est qu'une variété de l'espèce des contrats; il peut donc être légitimement dissous à la volonté des contractants. Les chefs du gouvernement ont puissance sur le lien conjugal. Dans l'éducation des enfants, il n'y a rien à leur enseigner méthodiquement ni à leur prescrire en fait de religion. C'est affaire à chacun d'eux, lorsqu'ils seront en age, de choisir la religion qui leur plaira. Or, non seulement les francs-maçons adhèrent entièrement à ces principes, mais ils s'appliquent à les faire passer dans les mœurs et dans les institutions. Déjà, dans beaucoup de pays, même catholiques, il est établi qu'en dehors du mariage civil il n'y a pas d'union légitime. Ailleurs, la loi autorise le divorce, que d'autres peuples s'apprêtent à introduire dans leur législation le plus tôt possible. Toutes ces mesures hâtent la réalisation prochaine du projet de changer l'essence du mariage et de le réduire à n'être plus qu'une union instable, éphémère, née du caprice d'un instant et pouvant être dissoute quand ce caprice changera.

Éducation de la jeunesse.

La secte concentre aussi toutes ses énergies !

et tous ses efforts pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Les francs-maçons espèren^t qu'ils pourront aisément former d'après leurs idées cet âge si tendre et en plier la flexibilité dans le sens qu'ils voudront, rien ne devant être plus efficace pour préparer à la société civile une race de citoyens telle qu'ils révent de la lui donner. C'est pour cela que dans l'éducation et dans l'instruction des enfants ils ne veulent tolérer les ministres de l'Eglise ni comme surveillants ni comme professeurs. Déjà, dans plusieurs pays, ils ont réussi à faire confier exclusivement à des laïques l'éducation de la jeunesse, aussi bien qu'à proscrire totalement de l'enseignement de la morale les grands et saints devoirs qui unissent l'homme à Dieu.

Ruine de la société.

Les malfaisantes erreurs que Nous venons de rappeler menacent les Etats des dangers les plus redoutables. En effet, supprimez la crainte de Dieu et le respect dû à ses lois, laissez tomber en discrédit l'autorité des princes, donnez libre carrière et encouragement à la manie des révolutions, lâchez la bride aux passions populaires, brisez tout frein, sauf celui des châtiments, vous aboutirez par la force des choses à un bouleversement universel et à la ruine de toutes les institutions. Tel est, il est vrai, le but avéré, explicite que poursuivent de leurs efforts beaucoup d'associations communistes et socialistes, et la secte des francs-maçons n'a pas le droit de se dire étrangère à leurs attentats, puisqu'elle favorise leurs desseins et que sur le terrain des principes elle est entièrement d'accord avec elles. Si ces principes ne produisent pas immédiatement et partout leurs conséquences extrêmes, ce n'est ni à la discipline de la secte ni à la volonté des sectaires qu'il faut l'attribuer, mais d'abord à la vertu de cette divine religion qui ne peut être anéantie, puis aussi à l'action des hommes qui, formant la partie la plus saine des nations, refusent de subir le joug des Sociétés secrètes et luttent avec courage contre leurs entreprises insensées.

CONCLUSION

On comprend qu'après avoir énuméré tous les maux qu'amène après elle la Franc-Maçonnerie le pape Léon XIII ait condamné, comme l'ont fait ses prédécesseurs, la secte ennemie de la religion et de la patrie.

